



vous guider



Vous souffrez de symptômes respiratoires liés aux activités agricoles ?

■ REPRAN vous informe et oriente vers des professionnels

LES RISQUES RESPIRATOIRES AGRICOLES

5 à 10 % de la population agricole peut être touchée par des maladies respiratoires agricoles. Parmi les plus fréquentes :

- ▶ les pneumopathies d'hypersensibilité, dont la plus connue est la maladie du poumon de fermier ;
- ▶ les asthmes allergiques et non allergiques ;
- ▶ la bronchite chronique et la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) ;
- ▶ les bronchopneumopathies toxiques, dont la fièvre des poussières.

Leur forme et leur fréquence sont variables selon les métiers et les secteurs agricoles.

Elles affectent l'ensemble des voies respiratoires, depuis l'appareil ORL (sinus, gorge, etc.) jusqu'aux alvéoles pulmonaires.

Leur diagnostic et leur prise en charge sont souvent complexes et les conséquences professionnelles, sociales et familiales peuvent être importantes.

Connaître les facteurs de risque

Les risques respiratoires sont liés à l'inhalation chronique :

- ▶ de moisissures et bactéries qui se développent dans les végétaux (foin, paille, céréales, soja, etc.) stockés insuffisamment secs ;
- ▶ de poussières ou gaz dégagés lors de l'activité et qui stagnent dans des locaux mal aérés.

Repérer les signes d'alerte

Plusieurs symptômes doivent vous amener à consulter :

- ▶ toux et expectorations (crachats) ;
- ▶ essoufflement ;
- ▶ courbatures, fièvre ;
- ▶ réveils nocturnes avec sensation d'étouffement ;
- ▶ sifflements dans la poitrine ;
- ▶ amaigrissement, fatigue.

Poser le diagnostic

Plus le diagnostic est précoce, plus le traitement sera efficace. Agissez dès les premiers symptômes :

- ▶ la consultation de votre médecin traitant, d'un pneumologue ou d'un allergologue ;
- ▶ des tests de mesure du souffle ;
- ▶ une radiographie ou un scanner thoracique ;
- ▶ des tests immunologiques ;
- ▶ un bilan allergologique.

Empêcher l'évolution de la maladie et prévenir les complications

Pour continuer à exercer votre activité professionnelle dans de bonnes conditions, il est indispensable de diminuer l'exposition aux poussières, gaz et moisissures :

- ▶ en procédant à la ventilation et à l'aménagement des locaux d'exploitation ;
- ▶ en adoptant des techniques différentes (séchage et stockage du fourrage...) ;
- ▶ en modifiant l'organisation du travail (répartition des tâches avec un apprenti, automatisation...) ;
- ▶ en utilisant des masques de protection respiratoire.

Suivre un traitement

Le traitement fait principalement appel à des médicaments, associé avec un aménagement du poste de travail : corticoïdes inhalés, bronchodilatateurs, antalgiques et antipyrétiques, vaccination anti-grippale, kinésithérapie respiratoire.

Il est surtout important de se protéger de l'exposition à l'agent inhalé en cause.

Faciliter les échanges entre malades

S'intégrer à une association de patients permet une meilleure représentation et information sur les pathologies respiratoires agricoles.

LE RÉSEAU REPRAN*

Vous rencontrez des difficultés respiratoires : le réseau REPRAN* vous informe et vous met en contact avec le professionnel dont vous avez besoin dans les meilleurs délais.

Dans votre MSA

LE SERVICE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Médecins du travail, infirmiers, conseillers en prévention font des visites sur le lieu de travail et proposent des solutions pour améliorer l'environnement et les situations de travail



LE SERVICE SOCIAL

Travailleurs sociaux informent sur les aides et accompagnent dans les démarches administratives

En relation avec
MDPH - AGEFIPH - CAP EMPLOI
Service de remplacement
Conseillers médicaux
en environnement intérieur



LE CONTRÔLE MÉDICAL

Médecins-conseil examinent votre état de santé dans le cadre d'un arrêt de travail, d'une demande de pension d'invalidité, d'une reconnaissance de maladie professionnelle



LE CONSEILLER AGRICOLE

Aide à analyser la gestion de l'exploitation



À l'hôpital



LE CENTRE DE CONSULTATION DE PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES

aide à faire le diagnostic de l'origine professionnelle de votre maladie et participe à la recherche de solutions pour le maintien au travail



LE SERVICE DE PNEUMOLOGIE OU D'ALLERGOLOGIE

diagnostique et traite les maladies des poumons et des voies respiratoires

En ville

LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE

est le premier recours en cas de problème de santé, il est le chef d'orchestre de votre parcours de soin



LE PNEUOLOGUE OU L'ALLERGOLOGUE

diagnostique et traite les maladies des poumons et des voies respiratoires



LE MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

fait de la rééducation respiratoire et vous apprend à mieux gérer votre souffle au quotidien



LE PHARMACIEN

est un acteur de santé publique, 4 millions de français passent dans une pharmacie chaque jour



L'INFIRMIER DIPLÔMÉ D'ÉTAT

est un acteur majeur de proximité, on estime que 2,3 millions de français voient un infirmier libéral chaque jour



Pour toute information ou demande,
vous pouvez nous contacter :



07 86 71 70 18
(prix d'un appel local)



repran@ccmsa.msa.fr



asept.org/reseau-repran.html

Pour en savoir plus sur
la santé-sécurité en agriculture :
ssa.msa.fr

Document élaboré avec la participation de l'association de patients atteints de maladies respiratoires agricoles.

*REPRAN (REseau Pathologies Respiratoires Agricoles National) est le fruit d'un partenariat entre la MSA et les services de pneumologie des CHU sur l'ensemble du territoire. Les membres du réseau fédèrent leurs moyens au niveau national et local afin d'améliorer la prévention et de faciliter le traitement des malades. REPRAN s'appuie également sur la participation active de l'Institut national de médecine agricole (INMA).